

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 14 avril 2021

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue le mercredi 14 avril 2021.

Sont présents à cette vidéoconférence :

M. Barry Ardis
M. Robert Piché
M. Denis Charron

Mme Ariane Guilbault
M. Mario Langevin
Mme Anne Lévesque

Absence motivée :

Sous la présidence de M. le Maire Alphée Moreau. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2021-04-A4325

Ouverture de l'assemblée

Il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 18h29.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

2021-04-A4326

Séance à huis clos

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 16 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y

être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

2021-04-A4327

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposé par Robert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire ;
- 1.3 Séance à huis clos ;
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2021 ;

3. Comptes payables

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (mars 2021) ;

4. Incendie et sécurité publique

- 4.1 Achat d'équipements – Autorisation ;
- 4.2 Embauche de pompiers volontaire ;

5. Voirie

- 5.1 Centre d'Aluminium – Achat d'une plateforme ;
- 5.2 Broyeur pour débroussaillage – Achat ;
- 5.3 Balayage des rues – Octroi de contrat ;
- 5.4 Nivelage des chemins – Octroi de contrat ;
- 5.5 Chemins multiusages – Entente de délégation de gestions ;
- 5.6 Location Sauvageau – Location de camion ;
- 5.7 Employé # 90-0010 - Début de la période de travail ;
- 5.8 Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) volet PPA-CE et PPA-SE – Demandes

6. Loisirs et culture

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

8.1 Demande de dérogation mineure – Matricule 5746-70-7111 – Recommandations ;

9. Administration

- 9.1 ADMQ – La Grande Webdiffusion ;
- 9.2 MRCVG – Chambre de commerce – Demande de contribution ;
- 9.3 MRCVG – Appui de la demande au conseil d’administration de la SOPFEU;
- 9.4 Note verte – Demande de contribution ;

10. Varia

- 10.1 Les Fleurons du Québec – Adhésion ;
- 10.2 FQM – Mutuelle de prévention ;
- 10.3 Demande pour le programme RIRL ;

11. Maire et conseillers

11.1 MRCVG – Substitut du maire ;

12. Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

Adoptée à l’unanimité.

2. Adoption des procès-verbaux

2021-04-A4328 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2021

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2021, tel que rédigé.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l’unanimité.

3. Comptes payables

2021-04-A4329 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 mars 2021 totalisent 307 022.63 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer :	45 551.23 \$
Comptes payés :	235 019.19 \$
Salaires :	26 452.21 \$
Chèque ou prélèvement annulé : Chèque # 8838	

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d’approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l’unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

4. Incendie et sécurité publique

2021-04-A4330

Achat d'équipements – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE nous devons acheter certains équipements médicaux tels que masques RCR et saturateur d'oxygène ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le conseil municipal autorise les achats pour un montant approximatif de 450.00 \$ plus taxes.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-04-A4331

Embauche de pompiers volontaires

Il est résolu à l'unanimité d'embaucher Messieurs Nataniel Angers Leduc et Joshua Nantel et madame Claudy Lapointe, à titre de pompiers volontaires de la brigade incendie d'Aumond, effectif à compter du 1er janvier 2021 et qu'il s'engage à suivre la formation pompier 1.

Il est également résolu de l'informer que cet engagement est conditionnel à l'obtention d'une copie de son certificat médical.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l'unanimité.

5. Voirie

2021-04-A4332

Centre d'Aluminium – Achat d'une plateforme

CONSIDÉRANT QUE nous devons remplacer la boîte de notre Ford 2012 puisqu'elle ne répond plus aux normes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à d'autoriser la fabrication d'une plateforme en aluminium chez Centre d'Aluminium pour un montant de 9895.00\$ plus taxes incluant l'installation.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-04-A4333

Broyeur pour débroussaillage – Achat

CONSIDÉRANT QUE nous désirons faire l'achat d'un broyeur pour notre chargeuse sur roues Liebherr ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à d'autoriser l'achat chez Gespro pour un montant de 13836.00 \$ plus taxes.

Proposé par le conseiller Denis Charron.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-04-A4334

Balayage des rues – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que nous devons effectuer le balayage des rues ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'octroyer le contrat de balayage des rues à Madame Judith Langevin au tarif de 145.00 \$ de l'heure avec le camion pour fournir de l'eau.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-04-A4335

Nivelage des chemins – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que nous désirons planifier le nivelage de nos chemins municipaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'octroyer un contrat de nivelage à Transport Vincent Flansberry à un taux de 100.00\$ de l'heure, à raison des demandes suivantes :

- 1 fois par mois pour les mois de mai et juillet entre le 1^{er} et le 15 du mois.
- 1 fois vers la fin septembre.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-04-A4336

Chemins multiusages – Entente de délégation de gestions

ATTENDU QUE, en vertu du deuxième alinéa de l'article 41 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1), constitue un chemin multiusage un chemin en milieu forestier, autre qu'un chemin minier, construit ou utilisé à des fins multiples, notamment en vue de permettre l'accès au territoire forestier et à ses ressources;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 17.22 de la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2), le MINISTRE peut déléguer, par entente à une municipalité, une partie de la gestion des territoires du domaine de l'État;

ATTENDU QUE, en vertu du deuxième alinéa de l'article 66 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1), une municipalité locale peut conclure une entente avec le ministère ou l'organisme gestionnaire des voies publiques sur lesquelles elle n'a pas compétence afin de voir à l'entretien et à la réfection de telles voies publiques sur son territoire;

ATTENDU QUE, en vertu de cet alinéa, une municipalité locale est autorisée à cette fin à conclure avec toute personne une entente portant sur le partage du coût ou l'exécution des travaux visés;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser le maire Alphée Moreau a signé une entente avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l'unanimité.

2021-04-A4337

Location Sauvageau – Location de camion

CONSIDÉRANT que nous avons besoin de faire la location d'une camionnette en remplacement de notre Ford 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser la location pour un mois chez Location Sauvageau pour un total de 2 293.00 \$ plus taxes.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-04-A4338

Employé # 90-0010 – Début de la période de travail

CONSIDÉRANT que la surcharge de travail en début de saison estivale est très importante et que nous avons d'autres projets en cours ;

CONSIDÉRANT qu'il serait grandement nécessaire d'avoir un employé supplémentaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de devancer la date de retour au travail pour l'employé 90-0010 en date du 1^{er} mai au lieu du 1^{er} juillet prochain.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

2021-04-A4339

Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) volet PPA-CE et PPA-ES – Demandes

Il est résolu qu'une demande soit adressée à notre député Monsieur Robert Bussière pour qu'une aide financière de 25 000 \$ par volets soit PPA-CE et PPA-ES nous soit accordée afin de procéder à des travaux qui s'imposent sur le chemin Rivière-Gatineau.

La municipalité y investira aussi des sommes importantes afin d'améliorer son réseau routier municipal et ainsi mieux desservir les contribuables qui empruntent cette route qui nous relie également à la municipalité de Déléage.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l'unanimité.

6. **Loisirs et culture**

7. **Hygiène du milieu et Environnement**

8. **Urbanisme, Développement et Industrie**

2021-04-A4340 **Demande de dérogation mineure – Matricule 5746-70-7111 –
Recommandations**

CONSIDÉRANT la recommandation négative du comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure, compte tenu des motifs suivants :

- La marge avant ne peut être respectée et que la construction prévue est trop près de la bande de protection riveraine.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

9. **Administration**

2021-04-A4341 **ADMQ – La Grande Webdiffusion**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale Julie Cardinal désire participer à la grande webdiffusion de l'ADMQ en remplacement du congrès annuel ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser l'inscription au coût de 399.00 \$ plus taxes.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-04-A4342 **MRCVG – Chambre de commerce – Demande de contribution**

CONSIDÉRANT QUE la demande de contribution conjointe pour la mobilisation ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'octroyer un montant de 200.00 \$.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2021-04-A4343

MRCVG – Appui de la demande au conseil d’administration de la SOPFEU

Demande au conseil d’administration de la SOPFEU ainsi qu’au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs – Maintien de la base principale de la SOPFEU sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau sans modification de ses effectifs ;

Considérant la publication récente de l’indice de vitalité économique par l’Institut de la statistique du Québec (ISQ), à la demande du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH), laquelle classe la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau 102e sur 104 MRC au Québec;

Considérant que pour concevoir cet indice, trois indicateurs sont pris en compte, notamment le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans);

Considérant que la MRC travaille en collaboration avec les employeurs de la région pour tenter de maintenir en emploi le plus de travailleurs possible, particulièrement en contexte de pandémie, mais également afin de réussir à contrer ce faible indice de vitalité;

Considérant que parmi les employeurs importants de la région, la MRC peut compter sur la présence d’une base principale de la SOPFEU sur le territoire val-gatinois, laquelle embauche de nombreux employés représentant une masse salariale de plus de 4 millions de dollars;

Considérant qu’outre les emplois créés, la présence de cette base principale est également profitable pour de nombreuses entreprises de la région en raison des achats et services effectués pour son fonctionnement;

Considérant que les infrastructures de la Régie intermunicipale de l’aéroport de Maniwaki (RIAM), situées aux abords de la SOPFEU, permettent à cette base principale d’être optimale pour la réalisation des responsabilités qui lui sont dévolues et que les statistiques opérationnelles démontrent le grand niveau d’activités annuelles s’y déroulant;

Considérant la récente décision du conseil d’administration de la SOPFEU de revoir sa structure organisationnelle, en retirant le titre de base principale de la SOPFEU à Maniwaki et en transférant la direction de cette base à Val-d’Or;

Considérant la densité en zone urbaine et semi-urbaine du secteur sud du territoire desservi par la base de Maniwaki et que cette proximité est nécessaire à la protection des personnes et des biens matériels;

Considérant qu’une partie de l’ouest du Québec, la réserve faunique La Vérendrye vers le sud du réservoir Gouin ainsi que le territoire des Laurentides sont couverts à 30% par la base de Maniwaki, comparativement à 18% pour la base de Val-d’Or;

Considérant le peu d’informations obtenues du conseil d’administration à ce jour, mise à part qu’il n’y aurait pas, pour le moment, de changement au fonctionnement interne, ce qui est cependant mis en doute par plusieurs acteurs concernés par le dossier;

Considérant les demandes antérieures maintes fois adressées par les représentants politiques de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour le maintien d'une base principale de la SOPFEU sur son territoire;

Considérant la volonté du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et l'engagement des élus, de la population, de la communauté d'affaires de la MRC et de l'affiliation du syndicat Unifor à se mobiliser pour éviter toute restructuration qui viendrait abolir ou prévoir la relocalisation de postes actuellement établis à Maniwaki et pour, encore une fois, réitérer que la base principale et toutes ses activités doivent demeurer en sol val-gatinois;

Considérant l'engagement du premier ministre François Legault, à l'occasion d'une rencontre tenue le 3 juillet 2020 en Outaouais, à poursuivre le travail de décentralisation des services vers les régions rurales;

Considérant la réponse négative adressée au Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau suite à l'adoption de la résolution 2017-R-AG147, demandant qu'un siège puisse être réservé à un représentant de la MRC au conseil d'administration de la SOPFEU;

Considérant la mise en place d'un comité d'urgence MRCVG et la recommandation d'octroi de mandat à la préfète pour réaliser toutes les actions nécessaires auprès des autorités compétentes dans ce dossier.

Considérant la recommandation et la position unanime des membres du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau dans ce dossier.

En conséquence, il est résolu par le Conseil de la Municipalité d'Aumond :

- De demander au conseil d'administration de la SOPFEU de maintenir le statut de base principale à Maniwaki et de conserver toutes les activités qui y sont actuellement réalisées, sans modification de ses activités ni abolition ou relocalisation de postes;
- De demander à nouveau qu'un poste soit réservé pour un représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de la SOPFEU;
- De demander au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, d'intervenir afin d'empêcher tout changement à la structure qui viendrait impacter le statut actuel de la base principale de la SOPFEU à Maniwaki;
- De mandater la préfète, Mme Chantal Lamarche, pour réaliser toutes les actions et faire toutes les représentations nécessaires auprès des autorités concernées dans ce dossier et de procéder à la création d'un comité d'urgence pour l'accompagner dans ce mandat;
- De transmettre copie de la présente résolution à M. François Legault, premier ministre, ainsi qu'à M. Mathieu Lacombe, ministre responsable de l'Outaouais et à M. Robert Bussière, député de Gatineau;

Proposé par le conseiller Denis Charron.

Adoptée à l'unanimité.

2021-04-A4344

Note verte – Demande de contribution

CONSIDÉRANT QUE la demande de contribution de la Note verte ;
EN CONSÉQUENCE, il est résolu d’octroyer un montant de 200.00 \$.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l’unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

10. Varia

11. Maire et conseillers

2021-04-A4345

MRCVG – Substitut du maire

Il est résolu de nommer le conseiller Barry Ardis à titre de substitut du maire pour le représenter à la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l’unanimité.

12. Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de l’assemblée

2021-04-A4346

Levée de l’assemblée

Il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19h22.

Proposé par le conseiller Mario Langevin.

Adoptée à l’unanimité.

Alphée Moreau
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale